

2.e Projets soutenus par l'Aide suisse à la montagne

L'Aide suisse à la montagne soutient des projets, qui se répartissent en trois catégories. Nous vous prions de mentionner dans le rapport, au point A3, la catégorie qui vous correspond.

- I. **Projets innovants** Ce sont des projets qui proposent des conceptions nouvelles. Le caractère novateur peut se rapporter à un produit, à une prestation particulière, ou à une stratégie marketing. Les phases relevant de l'organisation ou du déroulement du projet peuvent, elles aussi, être considérées comme innovantes, car il est difficile d'en évaluer les risques vu que les données expérimentales disponibles ne sont pas suffisantes. En général, cette approche s'applique non seulement aux pionniers, mais aussi aux démarqueurs, dont les projets peuvent également être considérés comme novateurs
- II. **Projets avec un potentiel d'avenir** Ce sont des projets qui reposent sur des bases connues, et dont on peut estimer les risques, car on dispose de suffisamment d'expérience.
- III. **Projets de transition** Ce sont des projets qui présentent un caractère temporaire, et ne s'orientent pas vers le long terme. Les projets de transition permettent de faire face ponctuellement, dans des situations problématiques (par ex. en attendant qu'une rente vieillesse soit versée). Ils contribuent à atténuer les besoins/l'indigence et à éviter, à court terme, les risques qui en découlent, ou alors ils débouchent sur des solutions socialement acceptables, dans des situations à problème qui, d'un point de vue purement économique, devraient être solutionnées autrement.